

Référentiel technique pour la pratique de la compétition motocycliste avant 12 ans

Le présent référentiel technique a pour but de définir les connaissances et les compétences qui doivent être vérifiées avant la délivrance d'une licence sportive en motocyclisme permettant la participation à la compétition pour des jeunes âgés de moins de 12 ans.

La vérification doit être effectuée par un éducateur sportif titulaire d'un diplôme d'Etat ou d'une qualification sanctionnant une formation technique et pédagogique permettant l'enseignement du sport motocycliste.

I. CONNAISSANCES À MAÎTRISER

I.1 - L'équipement du pilote :

1. Connaître les équipements obligatoires,
2. Savoir mettre et attacher son casque,
3. Connaître les équipements conseillés dans la discipline pratiquée.

I.2 - La sécurité :

1. Respecter les consignes de l'éducateur et des officiels,
2. Connaître le rôle du Directeur de Course,
3. Connaître la signalisation dans la discipline pratiquée,
4. Respecter les types de motos autorisés en fonction de la discipline,
5. Connaître les éléments de sécurité à apporter et à vérifier sur la moto,
6. Utiliser le coupe-circuit,
7. Documents administratifs à présenter pour participer à une épreuve sportive,
8. Avant de monter sur la moto, savoir pourquoi il faut s'échauffer,
9. Connaître le déroulement d'une procédure de départ dans la discipline pratiquée,
10. Savoir réagir à une consigne en roulant.

II. CAPACITÉS DE PILOTAGE

Etre capable de :

1. manœuvrer la moto pieds à terre, moteur arrêté,
2. démarrer la moto,
3. relever sa moto seul(e),
4. rouler droit en tenant le guidon d'une seule main pendant 20 mètres,
5. rouler debout sur les repose-pieds pendant 20 mètres,
6. rouler droit en suivant un couloir pendant 5 mètres,
7. passer dans 3 couloirs non alignés d'une longueur de 4 mètres minimum, puis sous une barre placée à 2 mètres de hauteur,
8. réaliser un slalom décalé d'une longueur de 10 mètres,
9. freiner et s'arrêter à un point précis,
10. maîtriser l'arrêt uniquement du frein arrière,
11. maîtriser l'arrêt uniquement du frein avant,
12. maîtriser un arrêt d'urgence des 2 freins,
13. rouler à une allure régulière pendant au moins 100 mètres,
14. maîtriser la vitesse et la trajectoire en descente, montée, virage, bosse,
15. maîtriser sa trajectoire lors d'un départ,
16. employer sa gamme de vitesses ou utiliser sa machine à toutes les allures,
17. rouler en peloton,
18. doubler sans gêner.

FACULTATIF

Atelier mécanique :

1. Décrire les différentes parties de la moto,
2. Savoir ouvrir / fermer l'essence et mettre le starter,
3. Vérifier le bon état des organes principaux de la moto (retour de la poignée de gaz...),
4. Adapter la pression des pneumatiques.